

Réf: Dossier N° 152635

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE VENTE DE PRODUIT DE MER »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN / TREICHVILLE
PORT DE PECHE, EN FACE DE LA SOCIETE CAP ATLANTIQUE,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE VENTE DE PRODUIT DE MER »

Objet : LA VENTE DE POISSON CONGELES
- DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN / TREICHVILLE
PORT DE PECHE, EN FACE DE LA SOCIETE CAP ATLANTIQUE,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mlle NIAMPI HILLA CINDY DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06226 du 18/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59734/GTCA/RC/2022 du 18/11/2022

